



Demande de recouvrement par la société ijcof

Par fred, le 21/05/2012 à 15:47

Bonjour,

La société IJCOF est mandaté par AVANSSUR (direct assurance) pour un recouvrement de cotisation de 411.63 euros pour l'assurance d'un véhicule (année complète).

Échéance de la cotisation à payer en décembre 2011.

Or je suis en défaut de paiement, et j'ai vendu mon véhicule en février 2012.

La cessation a été envoyée à l'assurance et à la préfecture, on me réclame quand même l'année entière. J'ai envoyé un courrier pour leur dire que je veux bien payer mais au prorata, c'est à dire 3 mois.

Direct assurance restant sur leur position, et la société me demandant un certificat de vente certifié par la préfecture, qui, je trouve cette pratique, incohérente, car j'ai vendu plusieurs véhicules sans avoir à faire tamponner ma cessation de véhicule. Simplement à la présenter à la préfecture et l'assurance en question, c'est la première fois que j'entends parler de ça. J'aimerais savoir ce qu'il faut que je fasse.

Je vous remercie d'avance